

# Rétablir le crédit de la France au cap de Bonne-Espérance

Le 3 septembre 1771 - Desroches au ministre

---

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.93, n°44

---

---

N°23.

A l'Isle de France, le 3 septembre 1771

Monseigneur,

Le Sr Névé devait au cap de Bonne-Espérance une somme de 8932 livres, et parmi une nation toute occupée du commerce, un semblable déficit discréditait souverainement la nation française. Je tenais ce fait de M. Poivre, dès le moment de mon arrivée en cette colonie, au mois de juin 1769. Sans cesse il me disait que pour réhabiliter la nation, il fallait acquitter cette dette. J'étais de son avis. Mais nous n'avons envoyé au Cap qu'au mois de décembre 1770.

Alors le Sr Percheron, chargé par M. Poivre de l'achat de nos subsistances chez les Hollandais, passa à Bourbon avec des instructions très honnêtes pour moi de la part de M. l'Intendant. Je lui demandais s'il avait des fonds pour faire ses achats. Il me répondit : *Très peu*. Je m'informai s'il était chargé de payer la somme due par Névé ; il me répondit que non, mais que M. Poivre la faisait espérer aux créanciers, et que lui (M. Percheron) avait ordre de leur donner les plus belles paroles. Je répliquai tout de suite : *Ils ne s'en contenteront pas, ils auront raison, et votre voyage est manqué*.

Je partis de là, Monseigneur ; j'empruntai 8000 livres. Je ne savais pas l'appoint de la somme ; et je les envoyai par le dit Sr Percheron, aux créanciers du Sr Névé, avec une lettre très honnête et ma parole de payer le surplus, s'il restait quelque reliquat.

Si j'étais moins pauvre, je ne regretterais pas cette somme, car mon procédé m'a attiré les lettres les plus flatteuses du gouvernement et des négociants hollandais.

Sans mon opération, nous n'aurions pas trouvé une obole de crédit au Cap, et la colonie mourrait aujourd'hui de faim.

Pour m'en remercier, M. Poivre a arrangé avec le Conseil, qu'une dette qui intéresse le crédit du Roi et celui de l'Etat, n'est pas une dette privilégiée. En conséquence, je n'en suis pas encore remboursé, et c'est 8000 livres de plus que je dois, et 932 livres que je paierai, car j'en ai donné ma parole.

Vous voyez bien, Monseigneur, que je ne peux être heureux et tranquille qu'en m'éloignant de tout ceci. Accordez-moi mon rappel, je vous en supplie encore.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

\* \* \*